

Direction des marchés publics
Fonds d'urbanisation et d'aménagement du Plateau de Kirchberg

Avis

Type d'avis: Avis

Procédure : 41 concours restreint

Type de marché : Services

Date limite de remise des plis : 25/05/2018 16:00

Lieu : Dans les bureaux du Fonds d'urbanisation et d'aménagement du Plateau de Kirchberg, 4, rue Erasme L-1468 Luxembourg

Intitulé : Concours restreint à l'attention de groupements "architecte + ingénieur"

Description : Concours restreint à l'attention de groupements architecte + ingénieur pour la conception d'une passerelle piétonne et cyclable dans le quartier européen du Plateau de Kirchberg. Le Fonds d'Urbanisation et d'Aménagement du Plateau de Kirchberg lance le présent concours à destination de groupements architecte + ingénieur en vue d'obtenir des propositions sous forme d'avant-projets sommaires pour la conception d'une passerelle piétonne et cyclable, reliant l'avenue JF Kennedy au Mudam.

Critères de sélection : Le concours est réservé à des groupements "architecte + ingénieur". Sont admis à participer au concours sous forme d'un groupement les personnes physiques et morales, ainsi que les associations momentanées de personnes physiques et/ou morales, qui, à la date de la publication du concours, sont autorisées à exercer la profession d'architecte, d'architecte-paysagiste ou d'ingénieur-conseil en génie civil dans le pays d'origine. Le mandataire du groupement est l'ingénieur.

Conditions d'obtention du dossier : Le règlement du concours et ses annexes sont téléchargeables sur la page internet : <http://www.fondskirchberg.lu/GED/annonce.php?id=57>

Réception des plis : Date limite de dépôt des dossiers de candidature: vendredi le 25.05.2018 à 16h00

No. avis complet sur pmp.lu: 1800508

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E.: 20/01/1970 20:26

Luxembourg, le 23 avril 2018 Patrick Gillen Président du Fonds Kirchberg